



**CONDITIONS GENERALES
LES DIMANCHES RANDO**

NIVEAU : Randonnée journalière de 3 à 5 heures de marche effective sur des itinéraires variés et de dénivelés positifs pouvant aller jusqu'à 700m. Nous marcherons à un rythme tranquille et ferons des pauses régulières. Les enfants sont autorisés à y participer à partir de 8 ans à condition d'être accompagné par un adulte.

ENCADREMENT : L'encadrement est assuré par des guides professionnels connaissant parfaitement les secteurs de randonnées. Ils partageront avec vous leurs connaissances naturalistes (faune, flore, géologie...).

LIEU ET HORAIRES : Les lieux et horaires de rendez-vous seront données au moins 7 jours avant la randonnée en fonction du planning ci joint.

Dans tout les cas, les départs randonnées se trouvent à moins de 45 minutes de route de Velaux.

TRANSPORT : Vous devrez vous rendre au départ des randonnées par vos propres moyens ; pour la préservation de l'environnement et afin de réduire les frais de transports, nous vous encourageons à privilégier le co-voiturage.

PRIX : L'adhésion adulte pour la saison 2025-2026 est de 200 € et comprend :

- L'adhésion + la licence/assurance FNSMR ;
- L'accès aux 10 randonnées selon le planning ci-joint ;

***Les enfants de moins de 14 ans accompagnés d'un adulte ne paie que l'adhésion et la licence/assurance d'un montant de 20 €.**

***Les enfants de plus de 14 ans accompagnés d'un adulte bénéficie d'un remise de 50% soit 100 €.**

Le prix ne comprend pas :

- Le repas du midi (prévoir le pic-nic dans le sac à dos) ;
- Les assurances éventuelles ;
- Le transport pour se rendre au départ des randonnées.

Option « rando à la carte » : Adhésion + licence/assurance obligatoire d'un montant de 20 €, puis, 25 € / journée de randonnée (gratuit pour les enfants de moins de 14 ans et réduction de 50% de réduction pour les enfants de plus de 14 ans)

MATERIEL OBLIGATOIRE :

- Chaussures de marche avec semelle extérieures à crampons ;
- Une veste imperméable et respirante ;

Nature Sport Aventure

Maison des Associations - Hôtel de Ville
997 avenue Jean Moulin 13880 Velaux

contactnaturesportaventure@gmail.com

SIRET : 927 764 639 00013 / APE : 93 29Z

Association affiliée à la Fédération Nationale du Sport en Milieu Rural



- Un sac à dos d'un volume de 20 l minimum ;
- Une paire de lunette de soleil, chapeau ou casquette ;
- Selon la saison vêtements chauds, gants, bonnet... ;
- Une gourde d'eau (1,5l minimum) ;
- Votre pic-nic du midi et quelques encas pour la journée ;
- Votre téléphone portable et vos papiers d'identité ;

ASSURANCES : L'association *Nature Sport Aventure* ainsi que les encadrants sont assurés en Responsabilité Civile.

Chaque adhérent bénéficie lors de son inscription d'une Assurance Individuelle Accident délivrée par la Fédération Nationale du Sport en Milieu Rural.

CONDITIONS D'ANNULATIONS ET DE REMBOURSEMENTS : L'association se réserve le droit d'annuler les randonnées si le nombre d'inscrits est insuffisant ou en cas de force majeure ;

INSCRIPTION : Le dossier d'inscription devra être remis complet et signé au plus tard avant le début de la première randonnée accompagné du règlement correspondant. (possibilité de régler en 3 mensualités, dans ce cas, faire 3 chèques.)

N'hésitez pas à nous contacter pour toute information complémentaire :

Noémie : 06 61 47 37 76

Christophe : 06 59 64 91 89

Nature Sport Aventure

Maison des Associations - Hôtel de Ville
997 avenue Jean Moulin 13880 Velaux

contactnaturesportaventure@gmail.com

SIRET : 927 764 639 00013 / APE : 93 29Z

Association affiliée à la Fédération Nationale du Sport en Milieu Rural



PLANNING DES RANDONNEES 2025 -2026
(Planning donné à titre indicatif et pouvant être modifié)

Dimanche 28 septembre 2025 : (sortie découverte gratuite ouverte à tous) :
Plateau de l'Arbois au départ de Velaux ;

Dimanche 19 octobre 2025 : Massif des Alpilles, les Opies provençale ;

Dimanche 23 novembre 2025 : Sainte Victoire, les lacs de Bimont et Zola ;

Dimanche 14 décembre 2025 : Massif de la Sainte Baume, les sources de
l'Huveaune ;

Dimanche 18 janvier 2026 : Massif du Garlaban, dans les pas de Pagnol ;

Dimanche 15 février 2026 : Côte bleue, la Calanque de l'Everine ;

Dimanche 15 mars 2026 : Sainte Victoire, le Pic des Mouches ;

Dimanche 12 avril 2026 : Massif de la Sainte Baume, le Pic de Bertagne ;

Dimanche 31 mai 2026 : Massif de Alpilles, les Baux de Provence ;

Dimanche 21 juin 2026 : Sainte Victoire, La Croix de Provence par le Garagai.

Nature Sport Aventure

Maison des Associations - Hôtel de Ville
997 avenue Jean Moulin 13880 Velaux

contactnaturesportaventure@gmail.com

SIRET : 927 764 639 00013 / APE : 93 29Z

Association affiliée à la Fédération Nationale du Sport en Milieu Rural